



LEGENDE

SURFACE TOTALE DE L'EMPRISE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT : 1,2251 ha

Notes:
Les limites des lots sont données à titre indicatif et pourront être modifiées par l'aménageur
Plan établi sur la base du plan de géométrie du 12 mai 2020

Emprise de la zone d'aménagement

Limite des lots

Niveaux topographiques initiaux, avant aménagement (NGF-IGN 69)

Altimétrie (NGF-IGN 69)
Nord-Sud 178.00 → 166.47

SOUS-SECTEUR A :
Habitat intermédiaire, en bande, groupe ou jumelé et leurs annexes

SOUS-SECTEUR B :
Habitat individuel et leurs annexes

Voie

Cheminement piéton

Cheminement piéton stabilisé

Place de stationnement commune

Espace vert commun

Arbres des espaces communs

Arbres sur parcelle privée

Strates végétalisées privées obligatoires

Arbres et végétation existants à conserver ou à replanter

Arbres existants à supprimer

Bandes enherbées inconstructibles

Bande enherbée conservée

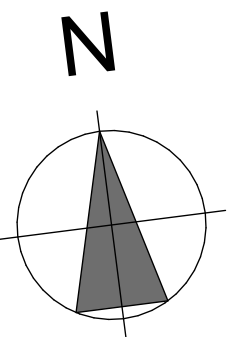
Espace planté (prévention coulées boueuses)

Espace tampon végétalisé

Sens des fatigues obligatoires

Côté d'accès des lots obligatoires, 6.00m max

Zone d'implantation des constructions principales



bik

ARCHITECTURE GRAND EST

Espace Plein Ciel
5, Allée de l'Europe
67960 ENTZHEIM
Tél : 03 90 29 70 70
urbanisme67@bik-architecture.fr

FONCIERE FHA

HUGUES AURELE

22, rue d'Issenheim
68190 RAEDERSHEIM
Tél: 03.89.48.19.52
info@fha-lotisseur.fr

ENVIRONNEMENT & URBANISME

REGLEMENTAIRE

OTE

INGENIERIE

GEOMETRE & BET VRD

Rémi OSTERMANN

GEOMETRE - EXPERT
BUREAU D'ETUDES VRD

REIDISHHEIM - LUTTERBACH - HIRSINGUE
Tél: 03.88.44.10.08 - aostermann@geometre-expert.fr

PHASE

PAM

N°ADMIN.

PA10-1

PROJET

19115

PLAN

Numero

Indice

Aménagement d'un quartier d'habitation

" Le Haut Pré (Hochmett) "

Rue des Prés

67990 OSTHOFFEN

PLAN ANNEXE AU REGLEMENT DE LOTISSEMENT

Date:	11/02/2022
Echelle:	1:500, 1:250
Dessin:	A. MULLER
PA déposé le:	21/05/2021
PA obtenu le:	19/08/2021
PAM déposé le:	11/02/2022
Chef projet:	J. WEHRUNG

MODIFICATIONS			
Date	Indice	Objet	Des.
11/02/2022	PA Modifié	Reprise des éléments réglementaires de manière graphique sur cette pièce PA10-1 Plan annexe au règlement de lotissement Ajustement des accès aux lots à 6.00m max Ajustement des bandes d'implantations obligatoires Ajout des arbres existants à conserver ou supprimer Ajustement de la légende Mise à jour parcelle (ajout du lot 23)	JW